



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT	9
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR	10
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	13
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	18
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	24
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	30

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du troisième trimestre 2020 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant Québecor Média inc., une filiale en propriété exclusive et l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La pandémie de la COVID-19 a des répercussions majeures sur l'environnement économique au Canada et à l'échelle mondiale. Le 13 mars 2020, afin de limiter la propagation du virus, le gouvernement du Québec a imposé une série de restrictions et de mesures préventives spéciales, y compris la suspension des activités commerciales jugées non-essentiels à l'échelle du Québec. Le gouvernement du Québec a implanté progressivement depuis un plan de reprise des activités, qui a été suivi à la fin du mois de septembre par un second plan de restrictions en raison de la deuxième vague de la pandémie. Ce nouveau plan comprend des mesures de restrictions régionales selon le niveau d'alerte de chaque région et demeure assujéti à des changements selon l'évolution de la pandémie. Cette crise sanitaire a réduit les activités de nombreux partenaires d'affaires et a entraîné un ralentissement marqué de certains secteurs d'activité de Québecor au cours des neuf premiers mois de 2020. Entre autres répercussions, la première vague de mesures mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19 a causé une réduction importante des activités dans les points de vente de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») et un report de la migration des clients vers la nouvelle plateforme de divertissement et de gestion du domicile Helix de cette filiale, une baisse des revenus publicitaires, une baisse importante des événements sportifs diffusés par la chaîne TVA Sports et une réduction des activités cinématographiques et celles liées au contenu audiovisuel dans le secteur Média, des annulations de spectacles et d'événements, ainsi qu'une interruption de la distribution de musique et de livres dans le secteur Sports et divertissement. Depuis, certaines unités d'affaires de Québecor touchées par la pandémie ont repris leurs activités, plus particulièrement celles liées au secteur de la distribution et de la vente au détail, à la diffusion d'événements sportifs et à la production de films et de contenu audiovisuel. Toutefois, les activités fonctionnent toujours au ralenti et la reprise demeure très fragile, surtout avec la venue de la deuxième vague de la pandémie. Québecor a continué et continuera de fournir les services essentiels de télécommunications et de nouvelles durant cette crise sanitaire, tout en protégeant la santé et la sécurité du public et de ses employés. Vidéotron et Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») ont également pris un certain nombre de mesures importantes pour faciliter la vie de leurs clients, notamment la suspension de certains frais. De plus, le réseau de Vidéotron a bien absorbé l'augmentation du trafic depuis le début de la crise sanitaire, dont l'impact sur l'utilisation du réseau de la croissance importante du télétravail, ce qui démontre la pertinence d'augmenter en continu la capacité du réseau en amont de la courbe. En raison du ralentissement de l'économie, près de 10 % des employés de Québecor ont reçu des prestations selon le programme de soutien de la Société pour compenser leur mise en disponibilité. Durant la crise sanitaire, ce programme offre une aide financière en supplément des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada ou de Prestation canadienne d'urgence. La majorité des unités d'affaires des secteurs Média et Sports et divertissement répondent aux critères de qualification à la subvention salariale d'urgence et des provisions pour subvention à recevoir ont été comptabilisées en 2020 en contrepartie d'une réduction des coûts de main-d'œuvre, y compris 25,6 M\$ dans Groupe TVA. Alors que les incertitudes concernant l'ampleur et la durée de la pandémie subsistent, le conseil d'administration de la Société et son équipe de direction surveillent de façon continue l'impact de la crise sanitaire sur les unités d'affaires de la Société, ses employés, ses clients, ses partenaires d'affaires, ainsi que la population du Québec, et prennent les mesures appropriées, selon les besoins, jusqu'à ce que la crise sanitaire s'atténue.

Les impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de la Société au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2020 sont analysés plus en détail dans la section « Analyse par secteur d'activité » du présent rapport de gestion. Il est par ailleurs difficile à ce stade-ci de prévoir quelles seront toutes les conséquences de cette crise sanitaire jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. La crise sanitaire pourrait avoir un impact défavorable important sur la croissance à court et à moyen terme des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société. Ainsi, les croissances enregistrées au cours des trimestres antérieurs au début de cette crise sanitaire pourraient ne pas être représentatives des croissances futures.

La Société a revu la nature et la définition de ses mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ainsi, la mesure « flux de trésorerie d'exploitation des secteurs », utilisée précédemment, a été abandonnée pour être remplacée par la nouvelle mesure « flux de trésorerie d'exploitation ». Cette mesure est dorénavant utilisée pour mesurer les flux de trésorerie d'exploitation générés sur une base consolidée par l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. De plus, le calcul de cette mesure se base désormais sur les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels plutôt que sur les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. De même, le calcul de la nouvelle mesure est maintenant sans égards aux produits de disposition générés. La Société a également ajouté la mesure « ratio d'endettement net consolidé ». Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée exclusion faite des débentures convertibles divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée exclusion faite des débentures convertibles représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, la portion à court terme des obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes.

La définition de la nouvelle mesure flux de trésorerie d'exploitation est présentée dans la section « Mesures non normalisées selon les IFRS, flux de trésorerie d'exploitation et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies » du présent rapport de gestion. La définition de la nouvelle mesure ratio d'endettement net consolidé est présentée dans la section « Mesures non normalisées selon les IFRS, ratio d'endettement net consolidé » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,11 G\$ au troisième trimestre 2020, en hausse de 38,3 M\$ (3,6 %) par rapport à la même période de 2019.

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2020, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 61,2 M\$ (7,0 %) de ses revenus et de 15,9 M\$ (3,4 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron au troisième trimestre 2020 en équipements vendus aux clients, (60,9 M\$ ou 87,5 %), en téléphonie mobile (12,7 M\$ ou 8,2 %) et en accès Internet (6,2 M\$ ou 2,2 %).
- Facturation moyenne par unité (« FMPU ») totale de Vidéotron de 49,96 \$ au troisième trimestre 2020, contre 50,49 \$ à la même période de 2019, soit une diminution de 0,53 \$ (-1,0 %). La FMPU mobile a atteint 50,98 \$ au troisième trimestre 2020, contre 53,28 \$ à la même période de 2019, soit une baisse de 2,30 \$ (-4,3 %), attribuable, entre autres, à la diminution des revenus de surcharges liées à la consommation et des revenus d'itinérance en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi qu'à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation nette de 4 700 unités génératrices de revenus (« UGR ») (0,1 %) au troisième trimestre 2020, dont 47 700 lignes (3,4 %) en téléphonie mobile et 20 500 clients (1,2 %) à l'accès Internet par câble.

Média

- Le 30 septembre 2020, Groupe TVA a annoncé que MELS Studios et Postproduction a obtenu la certification Dolby Atmos 9.1.4 Home Entertainment, une première au Canada. Cette certification est réservée aux entreprises qui respectent les normes les plus élevées en vue d'offrir une qualité sonore optimale aux cinéphiles du monde entier.
- Selon les données du sondage Vividata pour l'automne 2020, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* demeurent des chefs de file en information au Québec avec plus de 3,7 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Internet). De plus, Groupe TVA se positionne toujours comme un joueur de premier plan de l'industrie canadienne du magazine avec une moyenne de plus de 8,3 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	483,6 \$	467,7 \$	1 382,7 \$	1 340,7 \$
Média	24,9	32,6	36,6	39,5
Sports et divertissement	7,6	6,9	6,6	4,7
Siège social	(2,7)	2,1	(0,1)	0,1
	513,4	509,3	1 425,8	1 385,0
Amortissement	(195,9)	(187,0)	(589,7)	(564,1)
Frais financiers	(80,1)	(81,2)	(249,1)	(246,1)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(18,6)	6,0	8,9	8,1
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(18,9)	(1,2)	(33,1)	(27,0)
Impôts sur le bénéfice	(56,4)	(63,2)	(147,7)	(145,4)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	-	33,8	97,5
Bénéfice net	143,5 \$	182,7 \$	448,9 \$	508,0 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	173,1	173,8	429,5	421,4
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(18,6)	6,0	8,9	8,1
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(18,9)	(1,2)	(33,1)	(27,0)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,5	(0,1)	7,0	6,6
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	0,8	–	1,3	1,1
Activités abandonnées	–	–	33,8	97,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	140,9	178,5	447,4	507,7

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies*Flux de trésorerie d'exploitation*

Les flux de trésorerie d'exploitation représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de l'ensemble de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 3 et 4 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation et des flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 3
Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	483,6 \$	467,7 \$	1 382,7 \$	1 340,7 \$
Média	24,9	32,6	36,6	39,5
Sports et divertissement	7,6	6,9	6,6	4,7
Siège social	(2,7)	2,1	(0,1)	0,1
	513,4	509,3	1 425,8	1 385,0
Moins				
Acquisitions d'immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(115,7)	(114,8)	(298,2)	(332,0)
Média	(3,2)	(5,7)	(6,7)	(12,3)
Sports et divertissement	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(1,1)
Siège social	(0,8)	(0,1)	(1,3)	(1,3)
	(119,8)	(120,7)	(306,4)	(346,7)
Acquisitions d'actifs incorporels ² :				
Télécommunications	(42,0)	(46,4)	(133,3)	(131,9)
Média	(4,7)	(9,1)	(16,5)	(19,3)
Sports et divertissement	(0,8)	(0,8)	(2,3)	(3,0)
Siège social	-	0,1	(0,1)	(0,5)
	(47,5)	(56,2)	(152,2)	(154,7)
Flux de trésorerie d'exploitation				
Télécommunications	325,9	306,5	951,2	876,8
Média	17,0	17,8	13,4	7,9
Sports et divertissement	6,7	6,0	4,1	0,6
Siège social	(3,5)	2,1	(1,5)	(1,7)
	346,1 \$	332,4 \$	967,2 \$	883,6 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Acquisitions d'immobilisations	(119,8) \$	(120,7) \$	(306,4) \$	(346,7) \$
Diminution nette des crédettes courants liés aux acquisitions d'immobilisations	(18,3)	(1,9)	(18,4)	(30,6)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(138,1) \$	(122,6) \$	(324,8) \$	(377,3) \$

² Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Acquisitions d'actifs incorporels	(47,5) \$	(56,2) \$	(152,2) \$	(154,7) \$
Augmentation (diminution) nette des crédettes courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels	13,2	(10,2)	(32,9)	(14,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions de licences	-	-	-	(255,8)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(34,3) \$	(66,4) \$	(185,1) \$	(424,5) \$

Tableau 4**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie d'exploitation provenant du tableau 3	346,1	332,4	967,2	883,6
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(78,1)	(79,1)	(243,0)	(240,0)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(11,6)	(1,2)	(25,8)	(8,2)
Impôts exigibles	(60,7)	(29,7)	(181,0)	(115,1)
Autres	1,1	0,7	3,5	1,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(23,3)	(20,5)	78,6	(171,1)
Diminution nette des créiteurs courants liés aux acquisitions d'immobilisations	(18,3)	(1,9)	(18,4)	(30,6)
Augmentation (diminution) nette des créiteurs courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels	13,2	(10,2)	(32,9)	(14,0)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	168,4	190,5	548,2	305,9
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	138,1	122,6	324,8	377,3
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux achats et aux renouvellements de licences)	34,3	66,4	185,1	168,7
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,4)	(0,5)	(3,6)	(3,2)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	339,4	379,0	1 054,5	848,7

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, la portion à court terme des obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 5 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 5
Ratio d'endettement net consolidé
(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2020	31 déc. 2019
Total de la dette à long terme¹	\$ 5 952,1	\$ 5 986,1
<u>Plus (moins)</u>		
Obligations locatives	133,7	106,6
Portion à court terme des obligations locatives	34,3	31,3
Emprunts bancaires	15,2	29,4
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	(800,2)	(679,8)
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	1,6	2,1
Espèces et quasi-espèces	(40,7)	(14,0)
Dette nette consolidée exclusion faite des débetures convertibles	5 296,0	5 461,7
Divisée par :		
BAlIA ajusté sur 12 mois	\$ 1 920,3	\$ 1 879,5
Ratio d'endettement net consolidé	2,76x	2,91x

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico »), et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie filaire. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie filaire, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie filaire durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

Revenus de 1,11 G\$, en hausse de 38,3 M\$ (3,6 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (61,2 M\$ ou 7,0 %).
- Diminutions dans les secteurs Média (10,0 M\$ ou -6,0 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (7,3 M\$ ou -13,1 %).

BAIIA ajusté de 513,4 M\$, en hausse de 4,1 M\$ (0,8 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (15,9 M\$ ou 3,4 % du BAIIA ajusté du secteur) et Sports et divertissement (0,7 M\$ ou 10,1%).
- Baisse dans le secteur Média (7,7 M\$ ou -23,6 %) et écart défavorable au siège social (4,8 M\$) expliqué principalement, dans ce dernier cas, par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,2 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 4,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2020.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 140,9 M\$ (0,56 \$ par action de base) au troisième trimestre 2020, contre 178,5 M\$ (0,70 \$ par action de base) à la même période de 2019, soit une baisse de 37,6 M\$ (0,14 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart défavorable de 24,6 M\$ lié à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 22,0 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart défavorable de 17,7 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - l'augmentation de 8,9 M\$ liée à la charge d'amortissement.
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 6,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - la hausse de 4,1 M\$ du BAIIA ajusté.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 173,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) au troisième trimestre 2020, contre 173,8 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2019, soit une baisse de 0,7 M\$ (hausse de 0,01 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation de 346,1 M\$, en hausse de 13,7 M\$ (4,1 %), expliquée principalement par la baisse de 8,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et par l'augmentation de 4,1 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 339,4 M\$, en baisse de 39,6 M\$, expliquée principalement par la hausse des impôts exigibles et l'augmentation de la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

Charge d'amortissement de 195,9 M\$ au troisième trimestre 2020, soit une augmentation de 8,9 M\$, qui s'explique surtout par l'impact des investissements en immobilisations et en actifs incorporels effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des actifs incorporels relatif aux investissements dans la plateforme Helix, contrebalancé en partie par la baisse des investissements liés à la location de terminaux.

Frais financiers de 80,1 M\$ au troisième trimestre 2020, en baisse de 1,1 M\$. La baisse des frais financiers s'explique principalement par un niveau moyen d'endettement plus bas et par la variation favorable du gain ou de la perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises. La hausse des frais financiers s'explique surtout par un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette à long terme.

Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers de 18,6 M\$ au troisième trimestre 2020, contre un gain de 6,0 M\$ à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 24,6 M\$, principalement attribuable à la variation défavorable de 22,0 M\$, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments de 18,9 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 1,2 M\$ à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 17,7 M\$.

- Au cours du troisième trimestre 2020, une charge de 11,6 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (1,2 M\$ au cours du troisième trimestre 2019). Une charge de dépréciation d'actifs de 7,3 M\$ a également été comptabilisée au troisième trimestre 2020 liée à différentes mesures de restructuration.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 56,4 M\$ au troisième trimestre 2020 (taux d'imposition effectif de 25,8 %), contre 63,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,1 %) à la même période de 2019, soit un écart favorable de 6,8 M\$, qui s'explique essentiellement par l'incidence de la baisse du bénéfice imposable à des fins fiscales.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

Revenus de 3,17 G\$, en hausse de 13,4 M\$ (0,4 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (109,9 M\$ ou 4,3 %).
- Diminution dans les secteurs Média (65,3 M\$ ou -12,3 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (28,3 M\$ ou -20,6 %).

BAIIA ajusté de 1,43 G\$, en hausse de 40,8 M\$ (2,9 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (42,0 M\$ ou 3,1 % du BAIIA ajusté du secteur) et Sports et divertissement (1,9 M\$ ou 40,4 %).
- Diminution dans le secteur Média (2,9 M\$ ou -7,3 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2020, par rapport à la même période de 2019. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 3,9 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2020.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 447,4 M\$ (1,77 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 507,7 M\$ (1,98 \$ par action de base) à la même période de 2019, soit une baisse de 60,3 M\$ (0,21 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la diminution de 63,7 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la hausse de 25,6 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - l'écart défavorable de 6,1 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
 - l'augmentation 3,0 M\$ des frais financiers ;
 - la hausse de 2,3 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.
- L'écart favorable s'explique essentiellement par :
 - la hausse de 40,8 M\$ du BAIIA ajusté.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 429,5 M\$ (1,70 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 421,4 M\$ (1,65 \$ par action de base) à la même période de 2019, soit une hausse de 8,1 M\$ (0,05 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation de 967,2 M\$, en hausse de 83,6 M\$ (9,5 %), expliquée par l'augmentation de 40,8 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 40,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 1,05 G\$, en hausse de 205,8 M\$, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par l'augmentation

du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse des impôts exigibles et la hausse de la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

Charge d'amortissement de 589,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, soit une augmentation de 25,6 M\$, qui s'explique essentiellement par les raisons évoquées dans « Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019 ».

Frais financiers de 249,1 M\$, en hausse de 3,0 M\$. L'augmentation des frais financiers s'explique surtout par un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette à long terme et par la variation défavorable du gain ou de la perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises. La diminution des frais financiers s'explique principalement par un niveau moyen d'endettement plus bas.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 8,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 8,1 M\$ à la même période de 2019, soit un écart favorable de 0,8 M\$.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments de 33,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 27,0 M\$ à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 6,1 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2020, une charge de 25,8 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (8,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019). Une charge de dépréciation d'actifs de 7,3 M\$ a également été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2020 liée à différentes mesures de restructuration (18,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 147,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020 (taux d'imposition effectif de 26,7 %), contre 145,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,5 %) à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 2,3 M\$ qui s'explique par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2020

Revenus de 937,9 M\$ au troisième trimestre 2020, en hausse de 61,2 M\$ (7,0 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 168,4 M\$, soit une progression de 12,7 M\$ (8,2 %) due principalement à la croissance du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services d'accès Internet de 285,5 M\$, en hausse de 6,2 M\$ (2,2 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse du nombre de clients, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 222,7 M\$, soit une diminution de 19,5 M\$ (-8,1 %) surtout due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients et à la diminution du revenu moyen par client.
- Revenus du service de téléphonie filaire de 85,4 M\$, en hausse de 1,0 M\$ (1,2 %), principalement due à la hausse du revenu moyen par ligne, dont la hausse de certains tarifs, contrebalancée en partie par l'impact de la diminution nette du nombre de lignes.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 130,5 M\$, en hausse de 60,9 M\$ (87,5 %), surtout en raison de l'impact des ventes d'équipements liées à la plateforme Helix, lancée le 27 août 2019, ainsi qu'à l'augmentation des ventes d'appareils mobiles.
- Autres revenus de 45,4 M\$, en baisse de 0,1 M\$ (-0,2 %).

FMPU totale de Vidéotron de 49,96 \$ au troisième trimestre 2020, contre 50,49 \$ à la même période de 2019, soit une diminution de 0,53 \$ (-1,0 %). La FMPU mobile a atteint 50,98 \$ au troisième trimestre 2020, contre 53,28 \$ à la même période de 2019, en baisse de 2,30 \$ (-4,3 %), attribuable, entre autres, à la diminution des revenus de surcharges liées à la consommation et des revenus d'itinérance en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi qu'à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».

Statistiques de clientèle

UGR – Au 30 septembre 2020, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 111 800, soit une hausse de 4 700 unités (0,1 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2020, contre une augmentation de 53 300 au troisième trimestre 2019 (tableau 6). Le nombre d'UGR a augmenté de 57 400 (0,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2020.

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2020, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 452 600, soit une augmentation de 47 700 lignes (3,4 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2020, contre une hausse de 56 800 au troisième trimestre 2019. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 163 900 (12,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2020 (tableau 6).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 773 600 au 30 septembre 2020, en hausse de 20 500 clients (1,2 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2020, contre une augmentation de 17 400 à la même période de 2019. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2020, le service d'accès Internet par câble a recruté 49 300 clients (2,9 %) (tableau 6). Au 30 septembre 2020, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 59,5 %, contre 58,6 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 983 300 au 30 septembre 2020, contre 2 940 400 un an plus tôt).

Télédistribution – Au 30 septembre 2020, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 481 800, soit une diminution de 15 500 clients (-1,0 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2020, contre une baisse de 13 200 à la même période de 2019. Le nombre de clients à ce service a diminué de 63 400 (-4,1 %) sur une période de 12 mois (tableau 6). Au 30 septembre 2020, le service de télédistribution affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 49,7 %, contre 52,6 % un an plus tôt.

Téléphonie filaire – Au 30 septembre 2020, ce service comptait 950 900 lignes, soit une baisse de 28 700 (-2,9 %) au troisième trimestre 2020, contre une diminution de 20 200 lignes à la même période de 2019. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 101 800 (-9,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 6). Au 30 septembre 2020, le service de téléphonie filaire affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 31,9 %, contre 35,8 % un an plus tôt.

Club illico – Au 30 septembre 2020, le nombre de clients à Club illico s'élevait à 452 900, soit une diminution de 19 300 clients (-4,1 %) au troisième trimestre 2020, contre une hausse de 12 500 clients à la même période de 2019. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 9 400 (2,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2020 (tableau 6).

Tableau 6

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers d'unités)

	Sept. 2020	Jun 2020	Mars 2020	Déc. 2019	Sept. 2019	Jun 2019	Mars 2019	Déc. 2018
Téléphonie mobile	1 452,6	1 404,9	1 369,8	1 330,5	1 288,7	1 231,9	1 193,6	1 153,8
Internet par câble	1 773,6	1 753,1	1 735,9	1 727,3	1 724,3	1 706,9	1 710,8	1 704,5
Télédistribution	1 481,8	1 497,3	1 512,1	1 531,8	1 545,2	1 558,4	1 582,6	1 597,3
Téléphonie filaire	950,9	979,6	1 000,9	1 027,3	1 052,7	1 072,9	1 094,9	1 113,9
Club illico	452,9	472,2	471,7	459,3	443,5	431,0	431,7	420,8
Total	6 111,8	6 107,1	6 090,4	6 076,2	6 054,4	6 001,1	6 013,6	5 990,3

BAIIA ajusté de 483,6 M\$, en hausse de 15,9 M\$ (3,4 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse nette des frais d'exploitation, principalement due à l'augmentation des coûts de produits de détail et de licences liées à la popularité de la plateforme Helix qui continue de croître.

L'écart défavorable dans la comparaison des résultats occasionné par la comptabilisation d'un gain non récurrent au troisième trimestre 2019 a été contrebalancé par l'écart favorable dû à la mise à jour de certaines provisions au troisième trimestre 2020.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 48,4 % au troisième trimestre 2020, contre 46,7 % à la même période de 2019, expliqué principalement par la hausse nette des frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation de 325,9 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 306,5 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cette hausse de 19,4 M\$ s'explique surtout par la progression de 15,9 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 4,4 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2020

Revenus de 2,68 G\$, soit une hausse de 109,9 M\$ (4,3 %) attribuable pour l'essentiel aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2020.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 488,3 M\$, en hausse de 44,8 M\$ (10,1 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 839,1 M\$, en hausse de 7,5 M\$ (0,9 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 683,6 M\$, soit une baisse de 51,3 M\$ (-7,0 %).
- Revenus du service de téléphonie filaire de 255,1 \$, soit une diminution de 2,3 M\$ (-0,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 280,5 M\$, en hausse de 110,3 M\$ (64,8 %).
- Autres revenus de 135,1 M\$, soit une hausse de 0,9 M\$ (0,7 %).

FMPU totale de Vidéotron de 49,80 \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 49,98 \$ à la même période de 2019, soit une diminution de 0,18 \$ (-0,4 %). La FMPU mobile a atteint 50,96 \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 52,79 \$ à la même période de 2019, en baisse de 1,83 \$ (-3,5 %), attribuable pour l'essentiel aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2020.

Statistiques de clientèle

UGR – Hausse de 35 600 UGR (0,6 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une augmentation de 64 100 à la même période de 2019.

Téléphonie mobile – Augmentation de 122 100 lignes (9,2 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une hausse de 134 900 à la même période de 2019.

Accès Internet par câble – Hausse de 46 300 clients (2,7 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une augmentation de 19 800 à la période correspondante de 2019.

Télédistribution – Baisse de 50 000 clients (-3,3 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une diminution de 52 100 à la même période de 2019.

Téléphonie filaire – Diminution de 76 400 lignes (-7,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une baisse de 61 200 à la même période de 2019.

Club illico – Diminution de 6 400 clients (-1,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2020, contre une hausse de 22 700 à la même période de 2019.

BAIIA ajusté de 1,38 G\$, en hausse de 42,0 M\$ (3,1 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse nette des frais d'exploitation, principalement due à l'augmentation des coûts de produits de détail et de licences liées à la popularité de la plateforme Helix qui continue de croître, atténuée en partie par l'impact de la gestion prudente des autres coûts, malgré l'addition de certains frais liés à la crise sanitaire.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 48,4 % au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à 47,9 % à la même période de 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation de 951,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 876,8 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cette hausse de 74,4 M\$ s'explique surtout par la progression de 42,0 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 33,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement attribuable à la diminution des investissements liés à la location de terminaux et au report de certains investissements dû au contexte lié à la pandémie de la COVID-19.

Média

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2020

Revenus de 157,2 M\$ au troisième trimestre 2020, en baisse de 10,0 M\$ (-6,0 %).

- Autres revenus en baisse de 6,9 M\$ (-14,6 %), expliquée principalement par la diminution des revenus des services cinématographiques et audiovisuels liée à l'arrêt des tournages en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.
- Diminution des revenus d'abonnement de 2,1 M\$ (-4,0 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux journaux et aux magazines.
- Diminution des revenus de publicité de 1,0 M\$ (-1,5 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA, des journaux et des magazines, contrebalancée en partie par l'augmentation des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées, essentiellement TVA Sports.

BAIIA ajusté de 24,9 M\$ au troisième trimestre 2020, soit une baisse de 7,7 M\$ (-23,6 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact net de la baisse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la baisse de certains frais d'exploitation, dont la diminution des frais de main-d'œuvre, expliquée par l'impact des économies salariales et des mesures gouvernementales instaurées dans le contexte lié à la COVID-19, ainsi que la baisse des coûts de production et de distribution, atténuées en partie par la hausse des coûts de contenu des chaînes spécialisées.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 84,2 % au troisième trimestre 2020, contre 80,5 % à la même période de 2019. Cette augmentation est surtout attribuable à l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la baisse nette des revenus de même qu'à la hausse des coûts de contenu des chaînes spécialisées.

Flux de trésorerie d'exploitation : 17,0 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 17,8 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3), soit une diminution de 0,8 M\$, expliquée par la baisse de 7,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée par la diminution de 6,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2020

Revenus de 464,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, en baisse de 65,3 M\$ (-12,3 %).

- Diminution des revenus de publicité de 45,6 M\$ (-18,7 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA, des journaux, des magazines, de Québecor Média Affichage et des chaînes spécialisées, dont l'impact important du contexte lié à la COVID-19.
- Autres revenus en baisse de 13,5 M\$ (-10,4 %), expliquée principalement par la diminution des revenus des services cinématographiques et audiovisuels due à l'arrêt des tournages en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la baisse des revenus de distribution de magazines.
- Diminution des revenus d'abonnement de 6,2 M\$ (-4,0 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines et aux journaux.

BAIIA ajusté de 36,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, soit une baisse de 2,9 M\$ (-7,3 %). L'impact de la baisse nette des revenus a été contrebalancé en bonne partie par la baisse des frais de main-d'œuvre, expliquée par l'impact des économies salariales et des mesures gouvernementales instaurées dans le contexte lié à la COVID-19, la baisse des coûts de contenu en télédiffusion, ainsi que la baisse des coûts de production, de distribution, de rédaction et de vente.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 92,1 % au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 92,5 % à la même période de 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation de 13,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 7,9 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cette hausse de 5,5 M\$ s'explique par la baisse de 5,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et la diminution de 2,8 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, contrebalancées en partie par la baisse de 2,9 M\$ du BAIIA ajusté.

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2020

Revenus de 48,5 M\$ au troisième trimestre 2020, soit une baisse de 7,3 M\$ (-13,1 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de musique, de spectacles au Centre Vidéotron et d'événements sportifs, expliquée par le contexte lié à la COVID-19, contrebalancée en partie par la hausse des revenus de distribution de livres et des revenus d'éditions scolaires.

BAIIA ajusté de 7,6 M\$ au troisième trimestre 2020, soit une hausse de 0,7 M\$ (10,1 %), qui s'explique surtout par la diminution des frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre, attribuable à l'impact des économies salariales et des mesures gouvernementales instaurées dans le contexte lié à la COVID-19, et les frais de production, contrebalancée en partie par l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation de 6,7 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 6,0 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cette hausse de 0,7 M\$ s'explique essentiellement par la hausse de 0,7 M\$ du BAIIA ajusté.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2020

Revenus de 109,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, soit une baisse de 28,3 M\$ (-20,6 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de musique, de spectacles au Centre Vidéotron, des événements sportifs, de distribution de livres et des activités de hockey, expliquée en bonne partie par le contexte lié à la COVID-19.

BAIIA ajusté de 6,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, soit une hausse de 1,9 M\$ (40,4 %), pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2020.

Flux de trésorerie d'exploitation de 4,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 0,6 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cet écart favorable de 3,5 M\$ s'explique par la progression de 1,9 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 1,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2020

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 339,4 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 379,0 M\$ à la même période de 2019.

Cette diminution de 39,6 M\$ s'explique surtout par :

- la hausse de 31,0 M\$ des impôts exigibles ;
- l'augmentation de 10,4 M\$ de la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
- la baisse de 7,7 M\$ du BAIIA ajusté du secteur Média ;
- l'écart défavorable de 4,8 M\$ du BAIIA ajusté du siège social.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 15,9 M\$ du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications.

Neuf premiers mois de 2020

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 1,05 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 848,7 M\$ à la même période de 2019.

Cette augmentation de 205,8 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart favorable de 249,7 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par la variation favorable des impôts sur le bénéfice à payer et des créiteurs et charges à payer, de même que par la baisse des stocks, contrebalancées en partie par la hausse des débiteurs ;
- la hausse de 42,0 M\$ du BAIIA ajusté dans le secteur Télécommunications.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 65,9 M\$ des impôts exigibles ;
- l'augmentation de 17,6 M\$ de la portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

La variation nette favorable des impôts sur le bénéfice à payer et des autres éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, et la hausse de la rentabilité du secteur Télécommunications ont eu un impact favorable au cours des neuf premiers mois de 2020 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, comparativement à la période correspondante de 2019.

Fonds de roulement négatif de 134,9 M\$ au 30 septembre 2020, contre un fonds de roulement négatif de 161,4 M\$ au 31 décembre 2019, soit un écart favorable de 26,5 M\$. La hausse des débiteurs et la baisse des créiteurs ont été contrebalancées en partie par la variation défavorable des impôts à payer et la diminution des stocks.

Investissement

Troisième trimestre 2020

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 138,1 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 122,6 M\$ à la même période de 2019, soit une augmentation de 15,5 M\$, qui s'explique essentiellement par la variation nette défavorable de 16,4 M\$ des créiteurs courants.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 34,3 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 66,4 M\$ à la même période de 2019, soit une diminution de 32,1 M\$, dont 23,4 M\$ attribuables à la variation nette favorable des créiteurs courants et 8,7 M\$ qui s'explique par le report de certains investissements dû au contexte lié à la COVID-19 dans les secteurs Télécommunications et Média.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,4 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 0,5 M\$ à la même période de 2019.

Acquisitions d'entreprises de 1,0 M\$ au troisième trimestre 2019.

Neuf premiers mois de 2020

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 324,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, contre 377,3 M\$ à la même période de 2019, soit une diminution de 52,5 M\$, dont 40,3 M\$ qui s'explique surtout par la diminution des investissements liés à la location de terminaux et au report de certains investissements dû au contexte lié à la COVID-19, principalement dans le secteur Télécommunications, et 12,2 M\$ attribuables à la variation nette favorable des créiteurs courants.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 185,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, contre 424,5 M\$ à la même période de 2019, soit une diminution de 239,4 M\$, dont l'impact de l'achat en 2019, par Vidéotron, de licences de spectre dans la bande de 600 MHz au coût de 255,8 M\$, contrebalancée en partie par la variation nette défavorable des créiteurs courants de 18,9 M\$.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 3,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, contre 3,2 M\$ à la même période de 2019.

Acquisitions d'entreprises de 10,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2020, contre 35,6 M\$ à la même période de 2019.

- Pour les neuf premiers mois de 2020, les acquisitions d'entreprises s'expliquent essentiellement par l'acquisition de la salle de spectacle du Capitole de Québec, le Théâtre Capitole, dans le secteur Sports et divertissement.
- Pour les neuf premiers mois de 2019, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., des sociétés du groupe de Serdy Video Inc. et des sociétés du groupe Incendo Media inc. dans le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 260,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019 qui s'expliquent par la vente des activités des centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation »).

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Troisième trimestre 2020

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de 168,4 M\$ au troisième trimestre 2020, contre 190,5 M\$ à la même période de 2019 (tableau 4).

Cette baisse de 22,1 M\$ s'explique surtout par :

- la diminution de 39,6 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
- la hausse de 15,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution de 32,1 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels.

Neuf premiers mois de 2020

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de 548,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020, contre 305,9 M\$ à la même période de 2019 (tableau 4).

Cette hausse de 242,3 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 205,8 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
- la diminution de 52,5 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 16,4 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite de l'achat de licences de spectre).

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 32,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020. Variation nette favorable de 120,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2020, les diminutions de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - la diminution nette par Vidéotron, Groupe TVA et Québecor Média des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant de 113,9 M\$;
 - la diminution des emprunts bancaires de Québecor Média pour un montant total de 21,8 M\$;
 - la baisse de 12,5 M\$ de la dette de Québecor.
- Au cours des neuf premiers mois de 2020, les augmentations de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - l'incidence défavorable du taux de change de 91,9 M\$. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif (ou une baisse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la hausse de 9,9 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert ;
 - l'augmentation des emprunts bancaires de Groupe TVA et de Vidéotron pour un montant de 8,2 M\$.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 677,7 M\$ au 31 décembre 2019 à un actif net de 798,6 M\$ au 30 septembre 2020, soit une variation nette favorable de 120,9 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 21 février 2020, Groupe TVA a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger la date d'échéance de février 2020 à février 2021, de réduire le montant de cette facilité de crédit de 150,0 M\$ à 75,0 M\$ et de modifier certaines modalités de la facilité.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,83 G\$ au 30 septembre 2020 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,80 G\$ et des espèces et quasi-espèces de 26,1 M\$.

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 5,95 G\$ au 30 septembre 2020, soit une diminution de 32,3 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Variation nette favorable de 120,9 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 4,24 G\$ de Vidéotron (4,25 G\$ au 31 décembre 2019), de 34,8 M\$ de Groupe TVA (44,9 M\$ au 31 décembre 2019), de 1,63 G\$ de Québecor Média (1,64 G\$ au 31 décembre 2019) et de 46,2 M\$ de Québecor (58,7 M\$ au 31 décembre 2019).

Ratio d'endettement net consolidé de 2,76x au 30 septembre 2020, contre 2,91x au 31 décembre 2019. Cette baisse s'explique principalement par la diminution nette par Vidéotron, Groupe TVA, Québecor Média et Québecor des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable, en utilisant les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, et par la hausse du BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Au 30 septembre 2020, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 7

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor **Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre** (en millions de dollars canadiens)

2021	30,6	\$
2022	1 066,9	
2023	1 681,2	
2024	799,2	
2025	400,0	
2026 et ultérieurement	1 974,2	
Total	5 952,1	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,5 années au 30 septembre 2020 (5,2 années au 31 décembre 2019). Au 30 septembre 2020, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 96,1 % de titres à taux fixe (93,9 % au 31 décembre 2019) et de 3,9 % de titres à taux variable (6,1 % au 31 décembre 2019).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le BAIIA ajusté). Au 30 septembre 2020, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 4 novembre 2020, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 15 décembre 2020 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 20 novembre 2020.

Débetures convertibles

Conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant les débetures convertibles, le dividende trimestriel déclaré le 11 mars 2020 sur les actions catégorie B de Québecor a déclenché un ajustement du prix plancher et du prix plafond alors en vigueur. Ainsi, à compter du 26 mars 2020, les caractéristiques de conversion des débetures convertibles sont assujetties à un prix plancher ajusté d'environ 26,57 \$ par action (soit un nombre maximum d'environ 5 644 430 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plancher ajusté) et un prix plafond ajusté d'environ 33,22 \$ par action (soit un nombre minimum d'environ 4 515 544 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plafond ajusté).

Analyse du bilan consolidé

Tableau 8

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 30 septembre 2020 et le 31 décembre 2019

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2020		31 déc. 2019		Écart		Principales sources d'explication de l'écart
Actif							
Espèces et quasi-espèces	40,7	\$	14,0	\$	26,7	\$	Incidence de la variation courante des activités
Débiteurs	596,1		548,0		48,1		Incidence de la variation courante des activités
Stocks	211,4		240,4		(29,0)		Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	3 281,4		3 415,9		(134,5)		Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations
Actifs incorporels	1 509,9		1 444,0		65,9		Acquisitions d'actifs incorporels, moins l'amortissement de la période
Instruments financiers dérivés ¹	798,6		677,7		120,9		Cf. « Financement »
Autres éléments d'actif	289,0		248,7		40,3		Incidence de la variation courante des activités d'exploitation et d'investissement
Passif							
Créditeurs et charges à payer	784,2	\$	809,6	\$	(25,4)	\$	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ²	72,5		(14,9)		87,4		Impôts exigibles de la période moins les déboursés courants
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 954,6		5 986,9		(32,3)		Cf. « Financement »
Impôts différés ³	779,6		828,0		(48,4)		Incidence de la variation des activités à l'état des résultats et à l'état des résultats étendus
Autres éléments de passif	423,9		371,2		52,7		Perte sur réévaluation des régimes à prestations définies, contrebalancée en partie par l'ajustement de la contrepartie conditionnelle relative à la vente de 4Degrés Colocation

¹ Actif à long terme moins le passif à long terme

² Passif à court terme moins l'actif à court terme

³ Passif à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2020, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 9.

Tableau 9
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2020
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 952,1 \$	30,6 \$	2 748,1 \$	1 199,2 \$	1 974,2 \$
Débetures convertibles ²	150,4	–	–	150,4	–
Paiements d'intérêts ³	1 264,4	207,8	517,8	282,3	256,5
Obligations locatives	168,0	34,3	51,1	29,2	53,4
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	46,8	7,1	10,5	7,0	22,2
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 475,4	368,8	482,9	283,3	340,4
Instruments financiers dérivés ⁴	(700,4)	1,6	(570,4)	(136,9)	5,3
Total des obligations contractuelles	8 356,7 \$	650,2 \$	3 240,0 \$	1 814,5 \$	2 652,0 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 septembre 2020 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher d'environ 26,57 \$ et d'un prix plafond d'environ 33,22 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2020.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur la dette principale libellée en dollars US.

Le tableau 10 présente les obligations locatives par secteur aux 30 septembre 2020 et 31 décembre 2019 :

Tableau 10
Obligations locatives par secteur
(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2020	31 déc. 2019
Télécommunications	135,9 \$	114,2 \$
Média	14,9	13,5
Sports et divertissement	44,6	40,8
Siège social et éliminations	(27,4)	(30,6)
Total	168,0 \$	137,9 \$

Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2020, la Société a effectué des ventes de 1,0 M\$ (1,5 M\$ à la même période de 2019) et des achats de 2,4 M\$ avec des parties liées (2,3 M\$ à la même période de 2019).

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Société a effectué des ventes de 2,7 M\$ (3,2 M\$ à la même période de 2019) et des achats de 8,1 M\$ avec des parties liées (2,5 M\$ à la même période de 2019).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 11 présente les données du capital-actions de la Société au 22 octobre 2020. De plus, 3 745 959 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 22 octobre 2020.

Tableau 11

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 22 octobre 2020	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	77 099 234	8,6 \$
Actions catégorie B	172 534 207	1 017,8

Le 7 août 2019, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pouvaient être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 27 mai 2020, la Société a été autorisée par la Bourse de Toronto à modifier son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre maximal d'actions catégorie B qui lui permet de racheter à 6 000 000 actions catégorie B, représentant environ 3,4 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2019. Les autres modalités du programme de rachat sont demeurées inchangées.

Le 5 août 2020, la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 6 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,5 % des actions catégorie B émises et en circulation au 31 juillet 2020. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2020 et 14 août 2021, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 7 août 2020, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2020 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Société a racheté et annulé 4 695 800 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 143,4 M\$ (2 672 056 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 80,5 M\$ à la même période de 2019). L'excédent de 115,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (une augmentation du déficit de 64,8 M\$ à la même période de 2019).

Au cours des neuf premiers mois 2019, 180 000 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$. À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des débetures convertibles, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2020 et 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Tableau 12

Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(5 952,1)	(6 328,1)	(5 986,1)	(6 376,2)
Débetures convertibles²	(153,2)	(153,2)	(162,0)	(162,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	(1,6)	(1,6)	(2,1)	(2,1)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	800,2	800,2	679,8	679,8

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes et les gains sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020 et de 2019 sont résumés dans le tableau 13.

Tableau 13**Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Perte (gain) sur les dérivés incorporés liés aux débetures				
convertibles	17,8 \$	(4,2) \$	(9,4) \$	(7,0) \$
Autres	0,8	(1,8)	0,5	(1,1)
	18,6 \$	(6,0) \$	(8,9) \$	(8,1) \$

Une perte de 25,0 M\$ au cours du troisième trimestre 2020 et un gain de 18,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2020 ont été comptabilisés aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gains de 41,4 M\$ et de 71,6 M\$, respectivement au troisième trimestre 2019 et au cours des neuf premiers mois de 2019).

Éventualités et litiges

Dans le cadre des litiges entre la Société et un concurrent, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Le 15 août 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a rendu une ordonnance finale établissant, rétroactivement au 31 mars 2016, les tarifs de gros groupés que devront facturer les grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie pour la prestation des services d'accès à leurs réseaux Internet haute vitesse. Les tarifs provisoires en vigueur depuis 2016 ont été facturés aux revendeurs et comptabilisés aux états financiers consolidés de la Société. Les nouveaux tarifs proposés sont considérablement inférieurs aux tarifs provisoires et pourraient entraîner une baisse des résultats d'environ 30,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) pour l'exercice 2020 et une baisse rétrospective d'environ 52,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) du 31 mars 2016 au 31 décembre 2019. Le 28 septembre 2020, le CRTC a approuvé la demande d'une coalition d'entreprises de câblodistribution (y compris Vidéotron) de suspendre l'ordonnance relative aux tarifs en attendant ses décisions définitives sur les demandes de révisions et de modifications. En conséquence, la Société estime toujours que les tarifs provisoires demeurent la base appropriée pour reconnaître les revenus tirés de la revente des services Internet filaires à ce stade-ci des procédures.

Mise à jour des risques et incertitudes

La pandémie de la COVID-19 continue d'évoluer rapidement. L'ampleur des répercussions potentielles de la pandémie sur la Société et ses activités est très incertaine et ne peut être prédite avec précision et dépendra de son évolution, notamment en ce qui a trait à la propagation du virus, la durée de l'écllosion, les risques associés aux vagues subséquentes du virus, son incidence sur les dépenses de consommation, la pénurie de main-d'œuvre causée par le virus, l'interruption correspondante de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'efficacité des mesures instaurées par les gouvernements du Québec et du Canada pour gérer la pandémie. La réglementation, les politiques et les autres mesures mises en place par les secteurs publics et privés en vue de réduire la propagation comprennent notamment la suspension au besoin des activités commerciales jugées non essentielles, la promotion de la distanciation sociale, les programmes d'isolement obligatoire, ainsi que l'adoption du télétravail et de la formation en ligne par les entreprises, écoles et institutions.

Les répercussions négatives potentielles de la pandémie de la COVID-19 comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la réduction de la demande pour les produits ou services de la Société, ainsi que la hausse des défauts de paiement ou des factures impayées, attribuables aux pertes d'emploi et aux difficultés financières qui en découlent ;
- la baisse des revenus de la Société attribuable aux services offerts sans frais aux clients ;
- la réduction de la valeur des droits de diffusion et de distribution due au report ou à l'annulation d'événements sportifs et une réduction correspondante des revenus d'abonnement ;
- la diminution ou l'annulation de services par les clients ;

- les enjeux liés à la livraison des produits et services de la Société ;
- la perte de revenus causée par les défis économiques majeurs auxquels sont exposées les petites et moyennes entreprises ;
- la baisse des revenus publicitaires et la réduction des activités liées au contenu cinématographique et audiovisuel du secteur Média ;
- les retards ou les annulations de spectacles et d'événements, ainsi que l'interruption de la distribution de musique et de livres dans le secteur Sports et divertissement ;
- l'incertitude associée aux coûts et à la disponibilité des ressources requises pour offrir les niveaux appropriés de services aux clients ;
- les dépenses en immobilisations additionnelles et la disponibilité des ressources requises pour la maintenance, la mise à niveau ou l'expansion du réseau de Québecor Média, en vue de répondre à l'utilisation accrue du réseau ;
- l'incertitude associée aux coûts, aux reports et à la disponibilité des ressources requises pour réaliser des projets de maintenance et d'expansion majeurs ;
- l'incapacité de certains fournisseurs à fournir des produits et services à la Société ;
- l'impact de lois, de règlements et d'autres interventions gouvernementales en réponse à la pandémie de la COVID-19 ;
- l'impact négatif sur les marchés mondiaux de crédit et de capitaux ; et
- la capacité à accéder aux marchés des capitaux à un coût raisonnable.

L'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes peut avoir un impact défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Cette mise à jour sur les risques et incertitudes de la Société doit être lue conjointement avec la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, accessible sur le site Internet de la Société à <www.quebecor.com> et sur le site Internet de SEDAR à <www.sedar.com>.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.Quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;

- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux afin de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique, y compris la pandémie de la COVID-19, et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et la rubrique « Mise à jour des risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 4 novembre 2020 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 4 novembre 2020

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2020			2019			2018	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Revenus	1 111,7 \$	1 003,8 \$	1 055,5 \$	1 136,2 \$	1 073,4 \$	1 056,9 \$	1 027,3 \$	1 087,1 \$
BAlIA ajusté	513,4	475,7	436,7	494,5	509,3	455,0	420,7	460,5
Flux de trésorerie d'exploitation	346,1	326,1	295,0	260,5	332,4	274,9	276,3	180,3
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	173,1	144,9	111,5	159,6	173,8	136,2	111,4	132,9
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(18,3)	4,5	21,7	(13,6)	5,6	16,3	(14,4)	(11,5)
Éléments inhabituels	(13,9)	(7,0)	(2,9)	(0,9)	(0,9)	(12,3)	(5,5)	(5,0)
Activités abandonnées	-	32,5	1,3	-	-	-	97,5	1,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	140,9	174,9	131,6	145,1	178,5	140,2	189,0	117,5

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,69 \$	0,57 \$	0,44 \$	0,63 \$	0,68 \$	0,53 \$	0,44 \$	0,52 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,07)	0,02	0,08	(0,05)	0,02	0,07	(0,06)	(0,05)
Éléments inhabituels	(0,06)	(0,03)	(0,01)	(0,01)	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)
Activités abandonnées	-	0,13	0,01	-	-	-	0,38	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,56	0,69	0,52	0,57	0,70	0,55	0,74	0,46
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	250,5	252,8	254,0	254,8	255,6	255,9	256,0	255,1

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,68 \$	0,57 \$	0,42 \$	0,62 \$	0,67 \$	0,52 \$	0,43 \$	0,51 \$
Impact de la dilution	0,01	-	-	0,01	-	-	0,01	0,01
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,07)	-	-	(0,05)	-	-	(0,06)	(0,05)
Éléments inhabituels	(0,06)	(0,03)	(0,01)	(0,01)	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)
Activités abandonnées	-	0,12	0,01	-	-	-	0,38	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,56	0,66	0,42	0,57	0,67	0,47	0,74	0,46
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	250,7	258,6	259,9	255,0	261,7	262,1	256,5	255,5